

TERRITOIRE DU RUANDA_URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.

OFFICE NOTARIAL DE KIGALI..



DELEGATION NOTARIALE..

=====

Je soussigné DESSAINT Marcel, Edouard, Antoine, Notaire à Kigali, en vertu des pouvoirs me conférés par l'article I de l'Ordonnance du Gouverneur Général du 24 mai 1898 et par décision du 5 août 1930 du Conseiller Juridique en Chef, délègue Monsieur LANNON P.J.L. Administrateur Territorial Assistant à Kibungu, pour authentifier l'acte de cession d'un terrain de 4 Ha 54 ares situé à Kawangiri et sollicité par Monsieur PIERLOT, A..

Kigali, le 2 Juin 1948.

Le Notaire, DESSAINT,